

7 février 2012, Programme d'aide aux plus démunis

Un programme sauvegardé dans l'immédiat

Le programme d'aide aux plus démunis, bloqué par le Conseil des Ministres depuis 2009, a officiellement été prolongé aujourd'hui par un vote en Commission Agriculture du Parlement européen.

Ce vote confirme l'accord qui a été trouvé début décembre entre les représentants du Parlement européen, du Conseil et de la Commission pour sortir de l'impasse créée par la CJCE (T-576/08). Celle-ci avait estimé que la base juridique actuelle n'était plus pertinente.

Concrètement, des denrées alimentaires pourront être achetées en 2012 et 2013 sur les marchés en complément des éventuels surplus.

500 millions d'euros sont d'ores et déjà garantis pour 2012 et 2013.

L'accord par le Conseil des Ministres à cette solution transitoire a été permis notamment grâce à la persévérance de la Commission européenne et surtout du Parlement européen qui, en juillet dernier, a adopté à une très large majorité une résolution en faveur du programme.

Ce succès est aussi dû à d'autres acteurs comme l'intergroupe Pauvreté du Parlement européen qui a interpellé à plusieurs reprises les dirigeants européens mais est parvenu également à mobiliser la société civile dans les Etats membres hostiles à une intervention communautaire.

Au-delà la bataille doit continuer

L'aide aux plus démunis doit rester au cœur des priorités de l'Union européenne. Ainsi les mauvaises conditions climatiques, qui touchent de plein fouet les plus pauvres, rappellent l'urgence de ce dossier.

En 2000, le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne ont solennellement adopté la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Le premier article de cette Charte dispose : "La dignité humaine est inviolable. Elle doit être respectée et protégée."

A ce titre, les Etats membres et l'Union européenne doivent faire leur maximum pour s'assurer que tous les citoyens européens vivent dans la dignité. Cet objectif rejoint précisément l'une des 5 priorités de la stratégie Europe 2020 qui prévoit de sortir 20 millions de personnes de la pauvreté.

Les parlementaires entendent œuvrer dans les prochains mois pour que la meilleure solution soit trouvée afin que les plus démunis continuent à bénéficier d'une aide.

Sylvie Goulard

Députée au Parlement européen, Mouvement Démocrate

Rapporteur fictif pour l'ADLE en commission AGRI

Vice-présidente de l'intergroupe "Extrême pauvreté et droits de l'homme - Comité Quart Monde"

Tél : +32(0)22845450